

GUIDE DES ÂÎNÉS



JAMIE WEST

Député de Sudbury

Unité 4B, 555 rue Barrydowne • Sudbury, ON P3A 3T4

✉ JWest-CO@ndp.on.ca ☎ 705-675-1914



Table des matières

Comment lire ce guide.....	3
Accessibilité	4
Ressources et planification des soins préalables	5
Défense des droits des aînés par et pour les aînés	7
Maîtrise de l'informatique pour les aînés.....	7
Maltraitance et fraude envers les aînés	8
Aide alimentaire.....	9
Finances gouvernementales et soutien du revenu	10
Soins de santé	13
Logement.....	15
Renouvellement de la carte d'identité.....	18
Ressources juridiques et pour les consommateurs	21
Soins de longue durée	23
Rester en bonne santé et actif	24
Crédits d'impôt pour les aînés	24
Transport	26
Soutien aux anciens combattants.....	27
Contacts clés, clubs et ressources supplémentaires	29
Notes	32

Cher voisin

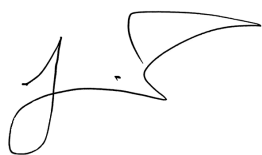
Sudbury est une communauté riche, dynamique et en pleine croissance, qui compte de nombreux membres âgés. J'ai eu le plaisir de rencontrer bon nombre d'entre vous lors d'événements communautaires ou de réunions. Vous m'avez fait part de votre souhait d'en savoir plus sur les services, les aides et les possibilités qui s'offrent spécifiquement aux personnes âgées dans notre communauté. Vous m'avez fait part des défis particuliers auxquels sont confrontées les personnes âgées en Ontario et de l'importance pour vous d'obtenir des informations claires et fiables ciblées sur ces défis.

C'est pourquoi j'ai créé ce guide, qui constitue une ressource unique que vous pouvez conserver et partager. J'ai créé ce guide afin de rendre service à cette communauté et dans le cadre de mon engagement envers vous. J'espère que ce guide vous aidera à vous informer et à vous autonomiser, afin que vous puissiez accéder aux services, aux programmes et aux possibilités qui vous seront les plus utiles.

Mon équipe et moi-même avons un profond respect pour les personnes âgées qui construisent et améliorent Sudbury et contribuent à en faire l'endroit merveilleux qu'il est. Je crois fermement que vos années de retraite devraient être vécues dans la dignité, la sérénité et avec accès à tout ce dont vous avez besoin, là où vous vivez.

Que vous recherchiez de l'aide pour vous déplacer ou des informations sur les soins de santé et le logement, ce guide est fait pour vous. Je suis honoré d'être votre porte-parole et votre défenseur, et j'espère que ce guide vous sera utile. Sachez que mon équipe et moi-même sommes toujours là pour vous.

Cordialement,



Jamie West



Bureau communautaire

Unité 4B, 555 rue Barrydowne
Sudbury, ON P3A 3T4
jwest-co@ndp.on.ca
705-675-1914





Comment lire ce guide

Ce guide est structuré de manière à être à la fois informatif et facile à consulter.

Commencez par la table des matières :

obtenez un aperçu des sujets abordés et passez directement aux sections qui vous intéressent le plus.

Prenez une section à la fois :

chaque section est conçue pour être indépendante, vous n'avez donc pas besoin de lire le guide dans l'ordre. N'hésitez pas à commencer par les domaines qui vous intéressent le plus.

Impliquez-vous dans les ressources communautaires :

de nombreuses sections offrent un aperçu des programmes et des installations locaux. Nous vous encourageons à explorer ces possibilités de socialisation, d'apprentissage et de maintien d'une vie active.

Demandez des éclaircissements si nécessaire :

si quelque chose dans le guide n'est pas clair ou si vous avez besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à contacter mon bureau. Nous sommes là pour vous aider.

N'oubliez pas que ce guide est fait pour vous. C'est un outil qui vous aide à vivre pleinement votre vie en vous tenant informé, connecté et engagé grâce aux nombreuses ressources offertes par notre communauté. Votre bien-être et votre bonheur sont primordiaux, et nous nous engageons à vous soutenir à chaque étape.

Remarque : ce guide a été rédigé avec soin et peut ne pas être exhaustif. Il est destiné à informer et ne fournit pas de conseils juridiques.

Accessibilité

La Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) définit et applique les normes d'accessibilité à l'échelle de la province. Elle s'applique à cinq domaines de la vie quotidienne : le service à la clientèle, les communications, le transport, l'aménagement des espaces publics et l'emploi.

Pour plus d'information et de ressources sur l'accessibilité pour les aînés :

- 🖱 www.ontario.ca/page/ministry-seniors-accessibility
- ☎ Numéro sans frais : 1-888-910-1999

Appareils fonctionnels

Le Programme d'appareils et accessoires fonctionnels (PAAF) contribue à couvrir le coût de l'équipement et des appareils personnalisés pour les personnes ayant une invalidité de longue durée, quel que soit leur revenu. Une invalidité de longue durée est définie comme le fait de nécessiter un appareil fonctionnel pendant six mois ou plus.

Le PAAF couvre généralement 75 % du coût de l'article. Les types d'appareils couverts comprennent :

- ▶ Aides à la mobilité
- ▶ Appareils auditifs et autres dispositifs (montant fixe)
- ▶ Aides à la communication
- ▶ Aides visuelles
- ▶ Équipement et fournitures pour diabétiques (subvention versée directement au bénéficiaire)
- ▶ Équipement et fournitures respiratoires
- ▶ Oxygénothérapie à domicile
- ▶ Yeux artificiels et prothèses faciales
- ▶ Orthèses sur mesure, vêtements de compression et pompes pour lymphœdème
- ▶ Prothèses mammaires ou de membres (subvention versée directement au bénéficiaire)
- ▶ Pompes d'alimentation entérale et fournitures de stomie (subvention versée directement au bénéficiaire)

Si vous ne pouvez pas couvrir votre part des frais, vous pouvez contacter HNNB Healthline pour obtenir de l'aide afin de trouver des ressources financières supplémentaires en composant le **1-800-810-0000**.

Pour plus d'informations sur l'autorisation ADP pour un appareil dont vous avez besoin, consultez votre médecin de famille.

Permis de stationnement accessible

Un permis de stationnement accessible (PSA) de l'Ontario permet aux personnes handicapées titulaires d'un permis d'utiliser les places de stationnement accessibles avec leur propre véhicule ou un véhicule servant au transport de personnes handicapées. Les permis sont gratuits pour les personnes ayant un problème de santé qui répond aux critères d'admissibilité. Les demandes, accompagnées des documents requis, peuvent être soumises de trois façons :

- ▶ En ligne à l'adresse www.sus.gov.on.ca/lc/content/mgcs/app/profiles/default.html
- ▶ En personne à un bureau de ServiceOntario
- ▶ Par la poste, à l'aide du formulaire de demande disponible auprès de ServiceOntario

Pour en savoir plus sur les permis de stationnement accessible, composez le numéro sans frais **1-800-387-3445**.

Soins préalables et Ressources de planification

Il peut être difficile de déterminer les prochaines étapes à suivre lorsqu'on prépare des soins préalables, ou lorsqu'un être cher décède. Voici quelques ressources importantes à considérer :

Procuration

Si un événement vous arrive, par exemple un accident ou une maladie qui vous empêche de prendre des décisions financières ou relatives à vos soins de santé, vous aurez besoin de quelqu'un pour prendre ces décisions à votre place.

Vous devriez envisager d'établir une procuration.

Une procuration est un document juridique qui autorise une personne de confiance à prendre des décisions financières ou relatives à vos soins de santé en votre nom. Cette personne de confiance n'a pas besoin d'être un avocat pour être votre mandataire.

Types de procurations

Il existe deux types de procurations :

► Soins personnels

Un mandataire pour les soins personnels peut prendre des décisions concernant vos soins de santé, votre logement et d'autres aspects de votre vie personnelle, comme vos repas et vos vêtements.

► Biens

Un mandataire pour les biens peut prendre des décisions concernant vos affaires financières, notamment le paiement de vos factures, le recouvrement des sommes qui vous sont dues, l'entretien ou la vente de votre maison et la gestion de vos placements. Sans mandataire pour les biens, votre famille, y compris votre conjoint, ne peut pas automatiquement prendre des décisions financières à votre place. Dans ce cas, le gouvernement provincial intervient et peut prendre ces décisions pour vous.

Comment puis-je demander une procuration?

Le gouvernement provincial offre des formulaires de procuration permanente standard et faciles à utiliser, accessibles de deux façons :

- En ligne à l'adresse **www.publications.gov.on.ca/300975** (vous devrez les imprimer)
- En communiquant avec mon bureau au **705-675-1914**, et nous les imprimerons pour vous!

Rédiger un testament

Un testament est un document juridique qui prend effet à votre décès. Il explique vos souhaits concernant la gestion de vos biens et leur distribution.

Comment puis-je rédiger un testament?

► En ligne

De nombreux sites Web offrent des modèles et des conseils pour la rédaction d'un testament. Il est toujours recommandé de consulter un professionnel avant de remplir un testament en ligne ou d'utiliser un modèle tiers.

► Consulter un avocat

Un avocat peut répondre à vos questions lors de la rédaction de votre testament. Il peut également s'assurer que votre testament respecte les exigences légales.

Le Barreau de l'Ontario offre un service de référence pour vous aider à trouver un avocat. Veuillez consulter le site **lsrs.iso.ca/lsrs/welcome**

Pour plus d'information sur les exigences gouvernementales et légales, veuillez communiquer avec le ministère du procureur général au **416-326-2220**.

Planification préalable des soins (PPS)

L'Ontario a des exigences particulières en matière de planification préalable des soins, de prise de décision par un tiers et de consentement aux soins de santé, notamment en raison de lois telles que la Loi sur le consentement aux soins de santé.

Par conséquent, le programme de planification préalable des soins de l'Ontario a été créé en collaboration avec les Soins palliatifs de l'Ontario.

La PPS vise à vous préparer, vous et votre mandataire, aux situations et décisions futures en matière de soins de santé, à vous préparer à la fin de vie et à planifier vos besoins futurs en matière de soins de santé.

Contact pour la PPS :

☎ 1-800-349-3111, poste 231

Soins palliatifs et soins de fin de vie

Les soins palliatifs désignent les soins offerts aux patients et à leurs familles qui sont confrontés à une maladie grave et incurable. Il s'agit de soins coordonnés et axés sur le patient qui visent à soulager la souffrance et à améliorer la qualité de vie des patients et de leurs familles à tous les stades de la maladie. Les services de soins palliatifs médicalement nécessaires sont gratuits pour les patients, qu'ils soient offerts à domicile, en centre de soins palliatifs ou à l'hôpital.

Les types de services de soins palliatifs qui peuvent être offerts comprennent :

- ▶ des services médicaux et infirmiers pour évaluer et gérer l'évolution de la maladie (y compris la gestion de la douleur et des symptômes afin d'améliorer le confort et la qualité de vie)
- ▶ des services de soutien à la personne (comme l'aide ménagère)
- ▶ des services psychologiques, sociaux, spirituels et de soutien au deuil
- ▶ d'autres services comme la physiothérapie, le soutien aux aidants naturels et la pharmacie

Accès aux soins palliatifs et aux soins de fin de vie :

La plupart des soins palliatifs sont offerts ou accessibles par l'entremise de votre fournisseur de soins de santé primaires, comme votre médecin de famille.

Vous ou un proche pouvez également faire évaluer vos besoins par l'entremise des Services de soutien aux soins à domicile et communautaires en composant le **1-800-810-0000**.

Un hôpital peut également vous orienter vers des ressources en soins palliatifs.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'accès aux soins palliatifs, veuillez communiquer avec le ministère de la Santé au **1-866-532-3161**. Pour obtenir de l'aide concernant les soins palliatifs, veuillez communiquer avec Soins palliatifs de l'Ontario au **1-833-621-0728**.

Soutien aux aidants naturels

Être aidant naturel est l'un des rôles les plus difficiles, que ce soit pour un parent âgé, un ami ou un membre de la famille. Naviguer dans le monde complexe des soins de longue durée, à domicile, en fin de vie ou en soins palliatifs n'est pas chose facile, et vous méritez d'avoir accès à du soutien.

L'Organisation des aidants naturels de l'Ontario

Soutient les aidants naturels de l'Ontario grâce à une gamme de programmes et de ressources, notamment la Ligne d'écoute téléphonique 24 h/24 et 7 j/7 pour les aidants naturels de l'Ontario :

☎ 1-833-416-CARE (2273)

- ▶ Services de consultation et groupes de soutien par les pairs, webinaires, fiches pratiques et listes de vérification.

Soins palliatifs de l'Ontario

Soutient les aidants naturels grâce à des services de soutien au deuil, des groupes de soutien et des programmes visant à développer des compétences en matière de stratégies de sécurité, d'aide disponible dans la communauté et de moyens plus faciles d'accomplir les activités quotidiennes.

☎ 1-833-621-0728

Défense des droits des aînés

Pour faire entendre votre voix auprès des différents paliers gouvernementaux, il est essentiel de vous regrouper avec des personnes partageant les mêmes idées, identités et intérêts. À Sudbury, plusieurs groupes actifs se sont unis pour défendre les intérêts des aînés de la communauté. Si vous souhaitez contribuer à faire entendre les besoins et les souhaits des aînés de Sudbury, n'hésitez pas à communiquer avec eux.

Association canadienne des personnes retraitées (ACPR) – Section de Sudbury

L'ACPR défend une nouvelle vision du vieillissement au Canada. Sa mission est d'améliorer la qualité de vie et de promouvoir le bien-être de tous les Canadiens par la défense de leurs droits, l'éducation, la diffusion d'information, des services et des programmes permettant de réaliser des économies, spécialement conçus pour les adultes. Ses domaines d'intervention comprennent : la promotion de villes amies des aînés, l'élimination de la maltraitance envers les aînés, les soins à domicile, les soins de fin de vie, les soins aux personnes atteintes de démence, la transformation du système de santé, un régime national d'assurance médicaments, la protection des investisseurs et la protection du revenu de retraite.

☎ 705-618-9510

✉ carpsudburychapter@gmail.com

Comité consultatif des aînés – Ville de Sudbury

Le mandat du comité consultatif est de promouvoir, de maintenir et d'améliorer la qualité de vie des aînés de la Ville du Grand Sudbury par la consultation, la formation, les conseils et la défense de leurs intérêts. Il vise également à conseiller le maire et le conseil municipal et à répondre à leurs demandes sur les questions relatives aux aînés, ainsi qu'à promouvoir le développement d'une gamme complète de services pour les aînés.

Pour vous impliquer, veuillez communiquer avec 3-1-1.

Connaissances en informatique pour les aînés

La technologie est omniprésente de nos jours! Vous avez peut-être déjà été confronté à des situations où la capacité d'utiliser un ordinateur ou un autre appareil technologique était nécessaire ou aurait été utile. Si vous êtes un aîné qui souhaite acquérir ou perfectionner ses compétences informatiques, plusieurs ressources sont à votre disposition localement.

Bibliothèque publique du Grand Sudbury

La bibliothèque de Sudbury offre des cours d'initiation à l'informatique pour vous aider à acquérir des connaissances informatiques de base ou avancées. Ces cours portent sur l'utilisation de Microsoft Office et de logiciels de communication, et sont conçus pour développer vos compétences. Ils sont offerts dans plusieurs succursales ou en ligne et sont gratuits. Inscrivez-vous aux cours d'initiation à l'informatique :

☎ 705-673-1155

Maltraitance des personnes âgées et fraude

La maltraitance des personnes âgées est un problème grave et souvent négligé qui touche les personnes âgées. Elle peut prendre diverses formes : violence physique, psychologique, sexuelle et financière, ainsi que négligence. Ces abus peuvent survenir au sein de la famille, dans des établissements de soins ou même dans la communauté, entraînant des conséquences physiques et psychologiques importantes. Il est crucial de reconnaître les signes et de comprendre la dynamique de la maltraitance des personnes âgées afin de préserver le bien-être et la dignité de nos aînés.

Signes courants de maltraitance possible :

- ▶ Blessures inexplicables ou antécédents d'« accidents », mauvaise hygiène, escarres.
- ▶ Dépression, peur, anxiété, repli sur soi ou perte de poids.
- ▶ Déshydratation ou manque de nourriture, de vêtements, de médicaments ou d'autres produits de première nécessité.
- ▶ Achats ou réparations inutiles à la maison ou à la propriété.
- ▶ Perte ou utilisation abusive inexplicable de biens tels que des relevés bancaires ou des testaments.

Vous trouverez ci-dessous les numéros d'urgence et les personnes-ressources en matière de sécurité avec lesquelles vous pouvez communiquer si vous ou une personne de votre entourage êtes victime de maltraitance envers les aînés :

Services de police du Grand Sudbury

En cas de danger, d'urgence ou de maltraitance, composez immédiatement le **9-1-1**.

Pour tout signalement non urgent ou concernant des situations générales de maltraitance envers les aînés ou des services de soutien aux aînés, veuillez composer le **705-675-9171**.

Réseau de prévention de la maltraitance envers les aînés (APMA)

L'APMA travaille en collaboration avec des organismes et des aînés afin de prévenir la maltraitance envers les aînés et de créer une communauté sécuritaire où les personnes âgées sont valorisées et respectées en Ontario.

Vous pouvez communiquer avec Prévention de la maltraitance envers les aînés Ontario pour obtenir de l'aide en composant le **1-833-916-6728**.

Échec au crime Sudbury :

☎ 1-800-222-8477

Ligne de sécurité pour les aînés :

☎ 1-866-299-1011

Ressource confidentielle et gratuite, accessible 24 h/24 et 7 j/7, offrant de l'information, des références et du soutien dans plus de 150 langues aux aînés victimes de violence.

Aide alimentaire

Repas à domicile

Le service de repas à domicile livre des repas chauds 5 jours par semaine aux aînés admissibles.

Pour faire une demande, veuillez composer le **705-525-4554**.

📍 Minnow Lake Place

Coût : 10,25 \$/repas

Banques alimentaires

Banque alimentaire Holy Redeemer Minnow Lake

📍 1887, promenade Bancroft

📞 705-566-8330, poste 1

Heures d'ouverture :
Jeudi, de 15 h à 17 h

New Sudbury

📍 1169, rue Dollard

📞 705-675-7550

Heures d'ouverture :
Mardi, de 10 h à 13 h

Quartiers ouest, sud et centre-ville – Foyer du centre-ville de Sudbury

📍 251, rue Elm

📞 705-675-7550

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi, de 13 h à 15 h 45

Flour Mill – Services familiaux de l'Armée du Salut

📍 450, avenue Notre-Dame

📞 705-673-5893, poste 204

Sans rendez-vous :
Lundi, mardi et vendredi, de 13 h à 16 h

The Donovan – Église Grace Family

📍 426, avenue Burton

📞 705-673-1512

Heures d'ouverture :
Un mercredi sur deux, de 13 h à 15 h

Mission de la rue Elgin

📍 344, rue Elgin (Centre Samaritain)

📞 705-673-2163

Heures d'ouverture :

- ▶ Du lundi au vendredi :
Petit-déjeuner : 8 h 00 – 11 h 00
Souper : 17 h 00 – 19 h 30
- ▶ Samedi et dimanche :
Petit-déjeuner : 10 h 00 – 11 h 30
Souper : 17 h 00 – 19 h 30

*Tous les repas sont servis jusqu'à épuisement des stocks.

Soupe populaire Blue Door

📍 344, rue Elgin (Centre Samaritain)

📞 705-675-5300

Heures d'ouverture :
Tous les jours : 11 h 00 – 14 h 30

St. Andrew's Out of the Cold

📍 111, rue Larch

📞 705-674-0721 ou 705-673-9167

Heures d'ouverture :
Vendredis, de 18 h à 20 h
De novembre à avril

Finances du gouvernement et Soutien du revenu

Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH)

Le POSPH offre une aide financière pour vous et les membres admissibles de votre famille afin de couvrir vos dépenses courantes, notamment l'alimentation, le loyer, les prestations de santé (médicaments d'ordonnance et soins de la vue) et le soutien à l'emploi pour vous aider à trouver et à conserver un emploi.

Si vous êtes admissible au POSPH, le montant de l'aide dépendra de votre situation particulière. Cependant, vous pourriez recevoir jusqu'à 1 308 \$ en tant que personne seule.

Prestations complémentaires de soins de santé du POSPH

Même si vous n'êtes plus admissible à la prestation mensuelle du POSPH, vous pourriez toujours être admissible à la couverture des médicaments si vous avez 65 ans ou plus, grâce aux prestations complémentaires de soins de santé.

Les prestations complémentaires de soins de santé peuvent aider à couvrir les coûts suivants :

- ▶ médicaments d'ordonnance et fournitures médicales
- ▶ soins dentaires et soins de la vue
- ▶ frais de déplacement pour les rendez-vous médicaux
- ▶ appareils fonctionnels, comme les appareils auditifs

Pour être admissible, la personne doit toujours être admissible au POSPH, sauf que son revenu est trop élevé. Par exemple, ils doivent résider en Ontario et ne pas posséder plus d'actifs que ce que permet le Programme ontarien de soutien aux personnes

handicapées (POSPH). Cependant, après 65 ans, ils n'ont plus à prouver qu'ils répondent à la définition de « personne handicapée » du POSPH.

De plus, pour être admissibles aux prestations de santé essentielles (PSSE), leurs frais de santé doivent être supérieurs à la différence entre :

- ▶ leur revenu actuel et
- ▶ le montant du soutien du revenu du POSPH qu'ils recevaient chaque mois.

Considérations pour les aînés

À 65 ans, une personne risque de ne plus être admissible financièrement au POSPH, y compris aux prestations de santé. Ces prestations couvrent notamment les médicaments sur ordonnance, les examens de la vue de routine et les soins dentaires.

Vous pourriez ne plus être admissible au POSPH car, à 65 ans, vous êtes automatiquement admissible à la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) et pourriez également être admissible au Supplément de revenu garanti (SRG) et au Régime de revenu annuel garanti (RRAG). L'obtention de ces aides au revenu signifie probablement que votre revenu sera trop élevé pour être admissible au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH).

Ainsi, avant de faire une demande de Supplément de revenu garanti (SRG) ou de GAINS, vous devriez examiner si l'obtention de ces aides au revenu aura une incidence sur votre admissibilité au POSPH et à la couverture des médicaments d'ordonnance.

Ontario au travail (OT)

Vous pouvez faire une demande d'aide financière et d'aide à l'emploi par l'entremise d'Ontario au travail pour couvrir vos frais de subsistance, votre alimentation, votre loyer et vos prestations de santé.

Si vous êtes admissible à Ontario au travail, le montant que vous recevrez dépendra de votre situation particulière. Dans la plupart des cas, vous devez participer à des activités liées à l'emploi pour recevoir une aide financière.

Vous pourriez recevoir jusqu'à 733 \$ par mois pour vos besoins essentiels et votre logement si vous êtes célibataire.

Comment faire une demande?

Faites une demande en ligne à l'adresse ci-dessous ou composez le **1-888-999-1142** pour obtenir plus de renseignements :

🖱 ontario.ca/page/social-assistance

☎ 1-888-999-1142

Pension de la Sécurité de la vieillesse (SV)

La pension de la Sécurité de la vieillesse est un versement mensuel que vous recevez si vous avez 65 ans et plus.

Vos antécédents professionnels ne sont pas pris en compte pour déterminer votre admissibilité. Vous pouvez recevoir la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) même si vous n'avez jamais travaillé ou si vous travaillez encore.

Vous devez avoir 65 ans ou plus, être citoyen canadien ou résident permanent au moment de l'approbation de votre demande de pension de la SV et avoir résidé au Canada pendant au moins 10 ans depuis l'âge de 18 ans.

Quel montant pourriez-vous recevoir ?

▶ De 65 à 74 ans

- Paiement mensuel maximal : 713,34 \$
- Revenu net annuel en 2023 :
Moins de 142 609 \$

▶ 75 ans et plus

- Paiement mensuel maximal : 784,67 \$
- Revenu net annuel en 2023 :
Moins de 148 179 \$

Comment faire une demande ?

Vous êtes automatiquement inscrit à la SV à l'âge de 65 ans. Toutefois, dans certains cas, vous devez faire une demande directement auprès de Service Canada.

Pour plus d'information, veuillez communiquer directement avec Service Canada au **1-800-622-6232** ou vous rendre à un bureau local :

📍 19, rue Lisgar, Sudbury

SIG

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est un paiement mensuel auquel vous pouvez prétendre si vous avez 65 ans ou plus. Le Supplément est calculé en fonction du revenu et est offert aux aînés à faible revenu qui reçoivent déjà la pension de la Sécurité de la vieillesse.

Suis-je admissible?

Vous pourriez avoir droit à cette prestation si vous avez 65 ans ou plus, si vous résidez au Canada et si vous recevez la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV).

Des questions sur le Supplément de revenu garanti (SRG)?

Pour plus d'information, communiquez directement avec Service Canada ou visitez un bureau de Service Canada près de chez vous :

📍 19, rue Lisgar

☎ 1-800-206-7218

GAINS

GAINS offre une prestation mensuelle non imposable aux aînés ontariens à faible revenu.

Vous êtes admissible aux paiements GAINS si vous avez 65 ans ou plus, si vous avez résidé en Ontario au cours des 12 derniers mois ou pendant un total de 20 ans depuis l'âge de 18 ans, si vous êtes résident canadien depuis 10 ans ou plus et si vous recevez la pension fédérale de la SV et le SRG.

Comment faire une demande?

Si vous recevez déjà la pension de la SV et le SRG, vous n'avez pas besoin de faire de demande. Vos prestations GAINS seront calculées en fonction des renseignements fournis par Emploi et Développement social Canada et des détails figurant dans votre déclaration de revenus et de prestations. Si vous ne recevez pas actuellement la Sécurité de la vieillesse ni le Supplément de revenu garanti (SRG), vous devez faire une demande de SRG en procédant comme suit :

- ▶ produire votre déclaration de revenus chaque année avant le 30 avril, même si vous n'avez aucun revenu à déclarer, ou
- ▶ remplir une demande de SRG.

Pour plus d'information, rendez-vous dans un bureau de Service Canada ou composez le **1-800-277-9914**.

Pension de retraite du RPC

Le Régime de pensions du Canada (RPC) est une prestation mensuelle imposable qui remplace une partie de votre revenu à la retraite. Si vous êtes admissible, vous recevrez la pension de retraite du RPC à vie.

Pour être admissible au RPC, vous devez avoir au moins 60 ans et avoir cotisé au moins une fois au régime.

L'âge normal pour commencer à recevoir la pension est de 65 ans. Cependant, vous pouvez commencer à la recevoir dès l'âge de 60 ans ou jusqu'à l'âge de 70 ans.

Quel montant puis-je recevoir ?

Le montant de votre pension de retraite du RPC dépend de plusieurs facteurs, notamment :

- ▶ l'âge auquel vous décidez de commencer à recevoir votre pension
- ▶ le montant et la durée de vos cotisations au RPC
- ▶ votre revenu moyen tout au long de votre vie active

Comment faire une demande ?

Vous pouvez faire une demande de RPC de deux façons :

- ▶ Faites votre demande en ligne par l'entremise de votre dossier Service Canada
- ▶ Faites votre demande sur papier

Les formulaires de demande peuvent être obtenus dans les succursales de Service Canada, imprimés et téléchargés en ligne ou imprimés par le bureau de votre député.

Soins de santé

Vous êtes couvert par le Régime d'assurance-santé de l'Ontario (RASO) si vous possédez une carte-santé de l'Ontario valide. L'admissibilité aux services de soins de santé médicalement nécessaires couverts par le RSO varie selon l'âge et d'autres critères. Pour obtenir des conseils de santé généraux et des renseignements sur l'accès aux soins de santé dont vous avez besoin, composez le **8-1-1** pour parler à une infirmière autorisée 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. En cas d'urgence, composez le **9-1-1**.

Services de soutien aux soins à domicile et communautaires

Anciennement appelés RLISS, les Services de soutien aux soins à domicile et communautaires (SSSDSC) coordonnent les services de soins à domicile et communautaires. De plus, les SSSDSC peuvent vous orienter vers les services et les ressources de soins de santé dont vous avez besoin. Un coordonnateur de soins du HCCSS peut vous aider à accéder aux services suivants :

- ▶ Visites à domicile régulières d'une infirmière ou d'un préposé aux services de soutien à la personne
- ▶ Trouver un médecin de famille
- ▶ Faire une demande de soins de longue durée
- ▶ Adaptation à la vie à domicile après une sortie d'hôpital et plus encore

Pour parler à un coordonnateur de soins 7 jours sur 7, 365 jours par année, composez le **310-2222** (aucun indicatif régional requis).

Assurance médicaments

En tant que personne âgée, votre couverture du Régime d'assurance médicaments de l'Ontario (RAMO) commence automatiquement le premier jour du mois suivant votre 65^e anniversaire. Le RAMO couvre environ 5 000 médicaments couramment prescrits, vaccins, produits en vente libre, produits de surveillance du diabète et produits nutritionnels sur ordonnance valide. Les personnes âgées à faible revenu peuvent obtenir

une exemption de leur franchise du RAMO en s'inscrivant au **Programme de copaiement pour les aînés**.

Vous êtes admissible si votre revenu annuel net familial est de :

- ▶ 22 200 \$ ou moins pour une personne seule
- ▶ 37 100 \$ ou moins pour un couple

Pour plus d'information sur les soins couverts, consultez votre pharmacien ou la base de données du Formulaire électronique à l'adresse www.formulary.health.gov.on.ca/formulary.

Soins dentaires

Le Programme ontarien de soins dentaires pour les aînés (POSDA) offre des services dentaires de routine gratuits dans les cliniques dentaires participantes aux aînés à faible revenu de 65 ans et plus. Votre revenu annuel doit être de 22 200 \$ pour une personne seule ou de 37 100 \$ pour un couple.

La couverture du Programme de soins dentaires pour aînés de l'Ontario (PSDAO) comprend :

- ▶ Examens et évaluations
- ▶ Traitement des caries et réparation des dents cassées
- ▶ Radiographies
- ▶ Chirurgies dentaires
- ▶ Anesthésie
- ▶ Traitements de canal
- ▶ Soins parodontaux
- ▶ Prothèses dentaires (partiellement couvertes par le PSDAO)

Vous devez présenter une carte PSDAO valide à votre fournisseur de services pour bénéficier de la couverture. Pour faire une demande d'adhésion au programme et recevoir une carte dentaire, veuillez envoyer un formulaire de demande par la poste. Vous devez consulter une clinique dentaire participante qui accepte les cartes PSDAO.

Pour toute question ou pour faire une demande :

☎ 416-338-7600

🖱 www.ontario.ca/seniorsdental

Communiquez avec la Santé publique pour participer au programme dentaire local.

Clinique de soins dentaires pour aînés :

☎ 705-522-9200, poste 3027

✉ seniorsdentalhealth@phsd.ca

Programme fédéral de soins dentaires

Le Programme fédéral de soins dentaires (PFSD) a été mis en place au Canada en 2023. Les aînés dont le revenu familial est inférieur à 90 000 \$ et qui ne possèdent pas d'assurance dentaire privée peuvent y accéder sur demande. L'admissibilité au programme s'est étendue progressivement aux aînés au cours de 2023-2024, selon l'âge, et il est maintenant accessible à tous.

Remarque : Si vous êtes couvert par le régime d'assurance dentaire provincial (RASDP), vous

Prestations de santé pour les aînés : Le saviez-vous ?

MedsCheck : Prenez-vous trois médicaments d'ordonnance ou plus ? Vivez-vous avec le diabète ? Vous avez droit à une consultation gratuite de 30 minutes avec un pharmacien pour vérifier que vous prenez vos médicaments correctement. Renseignez-vous sur le programme MedsCheck à votre pharmacie lors de votre prochaine visite.

Vaccin contre le zona : Le zona est une infection virale grave qui peut causer des dommages nerveux permanents, mais il est évitable. Si vous avez entre 65 et 70 ans, le vaccin contre le zona est couvert par l'Assurance-santé de l'Ontario (OHIP). Consultez votre médecin de famille pour plus d'information.

Programme de dépistage du cancer colorectal : Le dépistage du cancer colorectal augmente les chances de détecter le cancer tôt, lorsqu'il est plus susceptible d'être guéri. Lorsqu'il est détecté tôt, le cancer colorectal peut être guéri dans 9 cas sur 10. En tant qu'aîné, vous êtes couvert par l'OHIP pour un test à domicile ou une coloscopie.

Physiothérapie : Que vous soyez en convalescence après une blessure ou une intervention chirurgicale, que vous souffriez d'une affection préexistante ou que vous ayez simplement besoin d'aide pour rester en santé et mobile, votre médecin pourrait vous recommander la physiothérapie. Avec une recommandation valide, l'Assurance-santé de l'Ontario (OHIP) couvre ce service.

Services pharmaceutiques : Si vous n'avez pas de médecin de famille, vous pouvez consulter un pharmacien pour obtenir une ordonnance pour traiter 13 affections mineures. Les pharmaciens dûment certifiés peuvent également administrer des injections, comme des vaccins, des vitamines et d'autres médicaments courants, en pharmacie. Renseignez-vous auprès de votre pharmacien lors de votre prochaine visite pour savoir si ces services sont offerts.

Ombudsman des patients : Si vous rencontrez des problèmes liés aux soins reçus et que vous ne savez pas à qui vous adresser, vous pouvez déposer une plainte officielle auprès de l'Ombudsman des patients de l'Ontario.

Le rôle de l'Ombudsman des patients est d'aider à résoudre les plaintes des patients, des résidents et des aidants naturels concernant leurs expériences dans les hôpitaux publics, les établissements de soins de longue durée, les services de soins à domicile et les centres chirurgicaux et diagnostiques communautaires de l'Ontario.

Il fera tout son possible pour entendre, comprendre et résoudre votre plainte. Ils collaboreront avec les plaignants et les organismes de santé afin de prévenir la récurrence de ces problèmes et d'induire des changements positifs au sein du système de santé ontarien :

☎ Téléphone sans frais : 1-888-321-0339

🖱 patientombudsman.ca

pouvez tout de même être admissible à la couverture fédérale du PFSD. Votre couverture sera coordonnée entre les deux régimes afin d'éviter les chevauchements et les lacunes.

Pour faire une demande en ligne et pour obtenir plus d'information sur le Régime canadien de soins dentaires (RCSD) :

➤ www.canada.ca/fr/services/prestations/soins-dentaires/regime-dentaires

☎ 1-833-537-4342

Soins de la vue

Depuis le 1^{er} septembre 2023, en vertu du nouvel Accord sur les services d'optométrie, des changements ont été apportés aux services de soins de la vue offerts par le régime d'assurance-santé de l'Ontario (RASO). Les aînés sans affection oculaire diagnostiquée ont maintenant droit à un examen de la vue tous les 18 mois.

Ces aînés ont droit à deux examens de suivi mineurs au cours des 18 mois suivants avant leur prochain examen. Les aînés chez qui un glaucome, un diabète ou une dégénérescence maculaire a été diagnostiqué ont droit à un examen annuel tous les 12 mois. Dans ce cas, ils ont droit à deux examens de suivi mineurs au cours des 12 mois suivants avant leur prochain examen.

Logement

Cette section présente les différents types de logements offerts aux aînés à Sudbury, en soulignant comment chaque option répond à divers modes de vie et besoins en matière de soins. Qu'il s'agisse d'adapter votre domicile actuel pour maintenir votre autonomie ou d'explorer les programmes d'aide financière qui rendent le logement plus accessible et abordable, nous fournissons les renseignements essentiels pour vous aider à vous y retrouver dans le système complexe des logements pour aînés.

Options de logement pour les aînés en Ontario

Choisir le bon logement est une décision cruciale pour les aînés en Ontario. La réglementation et les lignes directrices relatives à chaque option peuvent être difficiles à comprendre. Il est donc essentiel de bien comprendre le cadre réglementaire et le processus de demande de chaque option afin de faire un choix éclairé. En tant que votre représentante, je reconnais l'importance d'un accès rapide aux options de logement, et mon équipe et moi-même continuerons de plaider en faveur d'une réglementation plus stricte et d'une plus grande transparence en matière de logements pour aînés.

Résidences pour retraités

Les quelque 780 résidences pour retraités agréées de l'Ontario sont réglementées par l'Autorité de réglementation des résidences pour retraités (ARRR). Ces résidences offrent différents niveaux de services, allant des repas et des soins personnels aux programmes sociaux et récréatifs, adaptés aux besoins des aînés plus autonomes. Pour choisir une résidence pour retraités, renseignez-vous et comparez les établissements en consultant la base de données de l'ARRR afin de vérifier les rapports d'inspection et le statut d'agrément. Visiter les résidences et discuter avec les résidents actuels peut également s'avérer très instructif.

Les demandes d'admission se font directement auprès de la résidence. Les frais couvrent l'hébergement, les repas et tout service de soins supplémentaire. Liste de résidences possibles (non exhaustive) :

- ▶ Amberwood Suites
- ▶ Autumnwood Lifestyles
- ▶ Casa Bella
- ▶ Résidences pour retraités Chartwell
- ▶ Finlandia Village
- ▶ Red Oak Villa
- ▶ Résidence pour retraités Regent Manor
- ▶ St. Joseph's Villa
- ▶ Sudbury Retirement Manor
- ▶ The Walford Sudbury

Pour toute question ou préoccupation, veuillez communiquer avec la RHRA :

☎ 1-855-275-7472

Programmes d'aide financière pour le logement des aînés en Ontario

Options de logement à loyer modéré

La Ville de Sudbury offre des programmes de logement pour les aînés à faible revenu, par le biais de son programme de loyer indexé sur le revenu. L'offre de logements est limitée et il peut s'écouler plusieurs années avant d'obtenir un logement. Vous pouvez faire une demande pour des logements subventionnés mixtes et des immeubles réservés aux aînés. Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant :

➤ www.greatersudbury.ca/live/community-housing/housing-services1/community-housing-properties/older-adult-housing/

Logements avec services de soutien pour aînés

Dans des immeubles résidentiels désignés, les aînés peuvent vivre et bénéficier d'une aide pour leurs activités quotidiennes. Neuf immeubles sont disponibles pour favoriser l'autonomie des aînés grâce à des services de soutien tels que les soins personnels, l'entretien ménager léger, la vérification de la prise de médicaments et plus encore. Le programme offre la stabilité et la sécurité d'un soutien intermittent 24 h/24 et la présence d'une infirmière auxiliaire autorisée sur place.

Pour faire une demande ou communiquer avec la Ville :

☎ 3-1-1

✉ 311@greatersudbury.ca

Allocation canadienne pour le logement (ACL)

L'Allocation canadienne pour le logement de l'Ontario (ACL) offre une subvention mensuelle transférable pour aider certains ménages à se loger dans un logement locatif privé en Ontario. Les demandes se font par l'entremise de la Ville de Sudbury. Destinée à des groupes spécifiques tels que les victimes de violence conjugale, les personnes sans abri ou à risque d'abri, les Autochtones, les aînés et les personnes handicapées, l'admissibilité est déterminée par les gestionnaires de services. La subvention couvre la différence entre 30 % du revenu du ménage et le loyer moyen du marché local ou l'écart entre les allocations d'aide sociale pour le logement et les coûts réels du logement.

☎ 1-888-544-5101



Réglementation et procédures de plaintes concernant les résidences pour aînés en Ontario

Les options de logement pour aînés en Ontario sont soumises à des organismes de réglementation et à des procédures de plaintes distincts :

Résidences pour retraités

Régies par la Loi de 2010 sur les résidences pour retraités et supervisées par l'Autorité de réglementation des résidences pour retraités (ARRR). Les plaintes concernant les normes de soins ou les droits des résidents peuvent être déposées auprès de l'ARRR. Communiquez avec l'ARRR au **1-855-ASK-RHRA** pour obtenir un formulaire de plainte ou envoyez un courriel à **info@rhra.ca**.

La loi exige que toutes les résidences pour retraités en Ontario aient une procédure de traitement des plaintes concernant leur fonctionnement.

Elles doivent accuser réception de votre plainte dans les 10 jours ouvrables pour vous informer de la façon dont elles prévoient régler le problème.

Programmes de logements avec services de soutien et Établissements de soins de longue durée

Gérés par les Services de soutien aux soins à domicile et communautaires et réglementés en vertu de la Loi sur les foyers de soins de longue durée. Les plaintes concernant les services ou les soins doivent leur être adressées. Contactez la Ligne d'assistance et d'intervention aux familles en soins de longue durée :

☎ Numéro sans frais : 1-866-434-0144

Vous pouvez déposer une plainte concernant un hôpital public, un établissement de soins de longue durée, un service de soins à domicile ou un centre chirurgical et diagnostique communautaire de l'Ontario en utilisant leur formulaire en ligne ou par la poste.

Si votre préoccupation n'est pas urgente, vous pouvez communiquer avec le ministère des Soins de longue durée par la poste, à l'adresse suivante :

Directeur
Direction des inspections des soins de longue durée
Division des opérations des soins de longue durée
Ministère des Soins de longue durée
438, avenue University, 8e étage
Toronto (Ontario) M7A 1N3

Locataires (LTB et RTA)

La Commission de la location immobilière (LTB) règle les litiges en vertu de la Loi sur la location résidentielle, notamment en ce qui concerne le loyer, l'entretien et les expulsions. Si vous avez des questions concernant votre propriétaire et vos droits en tant que locataire, contactez mon bureau pour obtenir mon guide du locataire !

Ressources et contacts supplémentaires en matière de logement pour les aînés à Sudbury

Ministère des Finances (Pour l'impôt foncier et l'aide relative à la taxe foncière)

Renseignements sur les programmes d'allégement fiscal pour les aînés. Pour plus d'information, composez le numéro sans frais **1-866-400-2122** ou visitez le site Web du ministère des Finances à l'adresse **www.fin.gov.on.ca**.

Société d'évaluation foncière des municipalités

Renseignements sur les allégements fiscaux liés aux adaptations domiciliaires pour les aînés et les personnes handicapées.

Pour communiquer avec nous :

☎ Numéro sans frais 1-866-296-MPAC (6722)

Renouvellement de carte d'identité

Renouveler une carte d'identité perdue, volée ou expirée peut être un vrai casse-tête. Vous trouverez ci-dessous des ressources clés, des conseils et des astuces pour faciliter le processus pour nos aînés. En cas de doute, n'hésitez pas à communiquer avec mon bureau au **705-675-1914** ou par courriel à **JWest-CO@ndp.on.ca**.

Permis de conduire

Veuillez noter que le gouvernement n'envoie plus de rappels de renouvellement par la poste. Vous pouvez toutefois vous inscrire pour recevoir des rappels par SMS, courriel ou téléphone en visitant ce lien et en vous inscrivant : **www.ontario.ca/page/get-serviceontario-renewal-reminders**

Deux options de renouvellement s'offrent à vous :

En ligne à l'adresse **cxp.mgcs.gov.on.ca/cxp-web/product-renewal/renewal-options**

- ▶ Frais de 90 \$ (les frais varient si vous avez plus de 76 ans)
- ▶ Vous pouvez renouveler votre permis en ligne si :
 - vous possédez un permis complet (classe G, M ou GM) qui n'est ni annulé ni suspendu
 - vous possédez un permis combiné de classe G1M, G2M, GM1 ou GM2 (seule la partie complète sera renouvelée en ligne)
 - vous n'avez pas mis à jour votre adresse au cours des 90 derniers jours
 - vous n'avez pas besoin de passer d'examen (vision, écrit ou pratique)
 - vous ne souhaitez pas faire corriger un problème de vision
 - vous n'avez pas de nouveau problème de santé qui

- pourrait vous empêcher de renouveler votre permis Vous ne pouvez plus conduire
- n'avez pas d'amendes ou de pénalités impayées

En personne à un centre ServiceOntario

- ▶ Frais de 90 \$ (les frais varient si vous avez plus de 76 ans)
- ▶ Présentez-vous en personne si vous :
 - devez payer une amende impayée
 - avez un nouveau problème de santé
 - devez mettre à jour votre adresse
 - devez passer des tests (vision, écrit ou pratique)
 - devez lever une suspension de permis

Renouvellement du permis de conduire (80 ans et plus)

En Ontario, à partir de 80 ans, vous devez renouveler votre permis de conduire tous les 2 ans. Voici les prochaines étapes :

Avant l'expiration de votre permis, vous recevrez les documents suivants par la poste :

- ▶ un formulaire de demande de renouvellement
- ▶ une lettre expliquant les étapes à suivre pour le renouvellement

Une fois que vous aurez reçu votre formulaire de demande de renouvellement et votre lettre, vous pourrez prendre rendez-vous dans un centre ServiceOntario :

- ▶ en ligne à **www.ontario.ca/page/book-serviceontario-appointment**
- ▶ par téléphone au **1-800-396-4233** (sans frais)

Documents à apporter :

- ▶ permis de conduire (ou permis de conduire temporaire)
- ▶ formulaire de demande de renouvellement de permis, si disponible

- ▶ lunettes correctrices ou lentilles cornéennes que vous
- ▶ utilisez pour conduire ainsi que celles que vous utilisez pour lire
- ▶ appareils auditifs, si nécessaire
- ▶ une pièce d'identité originale indiquant votre nom légal, votre date de naissance et votre signature si votre permis est déjà expiré

Lors du rendez-vous

Vous devrez :

- ▶ passer un examen de la vue
- ▶ remplir un Exercice de dépistage de 5 minutes

Après la séance, vous pourriez devoir effectuer une ou plusieurs des tâches suivantes :

- ▶ réussir un examen de conduite
- ▶ consulter votre médecin et lui soumettre des renseignements médicaux
- ▶ fournir des renseignements supplémentaires sur votre vision obtenus auprès d'un médecin ou d'un optométriste

Payez vos frais de renouvellement :

- ▶ payez des frais de renouvellement de 36 \$ à ServiceOntario pour renouveler votre permis de conduire

Carte d'identité avec photo

La carte avec photo de l'Ontario est une carte de format portefeuille qui sert de pièce d'identité officielle aux Ontariens qui n'ont pas de permis de conduire. Elle leur facilite les démarches, comme l'ouverture d'un compte bancaire, et toute autre activité nécessitant une pièce d'identité officielle.

C'est une bonne option pour les aînés qui ne conduisent plus, mais qui ont tout de même besoin d'une pièce d'identité officielle.

Demande de carte d'identité avec photo

Vous pouvez faire une demande de carte d'identité avec photo de l'Ontario en personne dans un centre ServiceOntario si vous :

- ▶ n'avez pas de permis de conduire
- ▶ êtes un résident de l'Ontario
- ▶ avez 16 ans ou plus

Renouvellement d'une carte d'identité avec photo

Une carte d'identité avec photo de l'Ontario est valide pendant 5 ans, après quoi elle doit être renouvelée.

Vous pouvez faire une demande de renouvellement en ligne si vous n'avez pas besoin d'une nouvelle photo. Vous devez faire prendre une nouvelle photo tous les 10 ans et, si votre photo doit être renouvelée, vous devez faire une demande de renouvellement en personne dans un centre ServiceOntario.

Pour renouveler votre carte, vous devrez :

- ▶ payer des frais de renouvellement de 35 \$
- ▶ fournir une pièce d'identité supplémentaire (uniquement si votre carte d'identité avec photo de l'Ontario est expirée)

Plaque d'immatriculation

Veillez noter que vous n'avez plus besoin de renouveler votre vignette d'immatriculation physique et vous n'avez aucun frais à payer.

Vous ne recevrez plus de vignette d'immatriculation par la poste pour les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires légers, les motos et les cyclomoteurs. Cependant, **vous devez continuer à renouveler votre plaque d'immatriculation en ligne et à mettre à jour vos informations d'assurance automobile tous les 1 ou 2 ans**, généralement avant votre anniversaire.

Une fois votre renouvellement effectué en ligne ou en personne, les forces de l'ordre seront immédiatement informées du renouvellement de votre plaque d'immatriculation.

Comment renouveler ma plaque ?

En ligne

- ▶ Vous pouvez facilement renouveler votre carte en ligne en visitant le site web suivant : **www.ontario.ca/page/renew-your-licence-plate#section-4**

En personne

- ▶ Centre ServiceOntario :
199, rue Larch, bureau 300

Carte d'assurance-maladie

Renouvellement de votre carte d'assurance-maladie

Vous pouvez facilement le faire en ligne SI vous possédez un permis de conduire ou une carte d'identité avec photo, en visitant le site web suivant : **cxp.mgcs.gov.on.ca/cxp-web/product-renewal/renewal-options**.

Si vous ne possédez ni permis de conduire ni carte d'identité avec photo, vous devrez renouveler votre carte en personne à un centre ServiceOntario :

📍 199, rue Larch, bureau 300

Lorsque vous vous rendez au centre, veuillez apporter les documents suivants :

- ▶ votre carte d'assurance-maladie actuelle
- ▶ une preuve de votre résidence en Ontario et une pièce d'identité
- ▶ consultez la liste des documents acceptés pour la couverture d'assurance-maladie de l'Ontario
- ▶ si votre citoyenneté canadienne ou votre statut d'immigration a changé depuis l'obtention de votre carte d'assurance-maladie actuelle, veuillez apporter votre document de citoyenneté ou d'immigration le plus récent
- ▶ votre certificat de mariage, si vous faites une demande sous votre nom d'épouse pour la première fois
- ▶ facultatif : un formulaire de renouvellement de carte d'assurance-maladie imprimé, si vous en avez un

ServiceOntario offre maintenant des rendez-vous virtuels pour le renouvellement des cartes d'assurance-maladie.

Un rendez-vous virtuel est un appel vidéo avec un représentant du service à la clientèle de ServiceOntario qui vous aidera à renouveler votre carte d'assurance-maladie à distance, sans avoir à vous déplacer dans un centre ServiceOntario.

Appelez ServiceOntario au **1-866-532-3161** pour prendre un rendez-vous virtuel.

Remplacement d'un certificat de naissance (Ontario seulement)

Si vous devez remplacer un certificat de naissance perdu ou volé, vous pouvez le faire de deux façons :

En ligne à l'adresse **www.ontario.ca/page/get-or-replace-ontario-birth-certificate#section-13**

- ▶ Frais : 35 \$

Demande par la poste

- ▶ Si vous n'avez pas accès à un ordinateur, un formulaire de demande papier peut être imprimé pour vous à mon bureau. Si vous avez besoin d'aide, veuillez composer le **705-675-1914**.
- ▶ Les frais de 35 \$ s'appliquent toujours pour le traitement de la demande.

Ressources juridiques et Consommateurs

Clinique juridique communautaire de Sudbury – Droit des aînés

Cette clinique offre un programme appelé « Défense des droits des aînés dans le Nord de l'Ontario » qui fournit des conseils et une représentation juridiques aux aînés à faible revenu du Nord de l'Ontario qui ont des problèmes juridiques liés à leur âge. Des conseils gratuits et confidentiels sont disponibles pour les sujets suivants :

- ▶ Logements avec services de soutien et établissements de soins de longue durée
- ▶ Problèmes avec les services communautaires et les soins de santé
- ▶ Consentement et capacité : procurations, décision concernant la capacité
- ▶ Violence physique, émotionnelle ou financière

📍 40, rue Elm, Elm Place, unité 272
Sudbury (Ontario) P3C 1S8

☎ 705-674-3200 ou 1-800-697-8719

Ils offrent également un service de conseils juridiques en français.

Probono Ontario

Offre une ligne d'assistance juridique gratuite :

☎ 1-855-255-7256

Vous pouvez parler à un avocat pendant 30 minutes maximum pour obtenir des conseils ou de l'aide juridiques gratuits.

CLEO

Une excellente ressource d'éducation juridique publique sur des sujets allant du logement à la violence et plus encore. Une simple recherche sur Google vous permettra de trouver toutes leurs ressources !

Ligne d'assistance juridique en matière de droits de la personne

Si vous pensez avoir été victime de discrimination fondée sur l'âge, vous pouvez communiquer avec la ligne d'assistance juridique en matière de droits de la personne pour discuter de vos droits et des prochaines étapes :

☎ 1-866-625-5179

JusticeNet

JusticeNet est un organisme sans but lucratif qui aide les Ontariens dont le revenu est trop élevé pour obtenir l'aide juridique et trop faible pour payer les frais d'avocat.

JusticeNet oriente les gens vers des avocats, des parajuristes et des médiateurs qui offrent des services juridiques à tarif réduit pour certains clients, selon leur revenu.

Comment ça marche ?

- ▶ Écrivez directement à JusticeNet pour obtenir de l'aide : à info@justicenet.ca

Critères de revenu et barème des honoraires

En général, le revenu net annuel de votre ménage doit être inférieur à 70 000 \$ pour être admissible aux tarifs réduits des avocats offerts par JusticeNet.

Les taux horaires varient de 120 \$ à 180 \$ selon votre revenu exact et le nombre de personnes à votre charge.

ACE Law : Centre de défense des droits pour les aînés

Offre des services juridiques gratuits aux personnes âgées à faible revenu de 60 ans et plus, généralement dans la région du Grand Toronto. Ce centre constitue également une excellente ressource et peut vous orienter vers d'autres services.

☎ 1-855-598-2656

Protection du consommateur Ontario

Protection du consommateur Ontario est un programme de sensibilisation qui promeut les droits des consommateurs et la sécurité publique.

Vous pouvez trouver des renseignements sur vos droits ou déposer des plaintes concernant diverses situations, notamment :

- ▶ Achat ou location d'une maison/d'un condo
- ▶ Rénovations
- ▶ Ventes à domicile
- ▶ Achat/vente d'une voiture, réparations automobiles ou remorquage
- ▶ Crédit, prêts et dettes
- ▶ Contrats
- ▶ Forfaits de services sans fil
- ▶ Magasins en magasin ou en ligne
- ▶ Garanties
- ▶ Identification des vols
- ▶ Voyages et divertissements et bien plus encore!

Déposer une plainte :

Pour déposer une plainte officielle, suivez ces deux étapes :

- ▶ Informez d'abord l'entreprise que vous allez déposer une plainte. Il est préférable de le faire par écrit.
- ▶ Si aucune solution n'est trouvée, vous pouvez déposer une plainte en ligne ou en composant le **1-800-889-9768**.

Consommateur Canada

Consommateur Canada est similaire à Protection du consommateur Ontario, à la différence qu'il ne traite que des questions réglementées par le gouvernement fédéral et énumérées ci-dessous. À côté de chaque sujet, vous trouverez le nom de l'organisme auprès duquel vous pouvez déposer une plainte :

- ▶ Problèmes avec votre banque – Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC)
- ▶ Transactions de crédit ou de débit non autorisées –
- ▶ Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC)
- ▶ Frais de service sans fil et appels non sollicités – Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
- ▶ Publicité mensongère – Bureau de la concurrence
- ▶ Salubrité des aliments – Santé Canada
- ▶ Sécurité des véhicules – Transports Canada

Pour plus d'information sur les ressources du gouvernement fédéral ou pour obtenir les coordonnées de l'un des organismes mentionnés ci-dessus, veuillez communiquer avec le bureau de votre député ou consulter le site **www.canada.ca**.

Bureau d'éthique commerciale (BEC)

Le BEC aide les consommateurs de partout au Canada à trouver des entreprises accréditées ou à déposer des plaintes à leur sujet.

Communiquer avec le BEC

Pour obtenir de l'aide pour déposer une plainte ou pour plus d'information, veuillez composer le **1-800-459-8875**.

Soins de longue durée

Alors que nous introduisons la section sur les soins de longue durée de notre guide, il est important de souligner que la pandémie de COVID-19 a engendré des défis sans précédent, mettant en lumière le besoin d'améliorer les soins et le soutien dans les établissements de soins de longue durée et la contribution essentielle de nos aînés à la communauté de Sudbury. Ils ont été le pilier de notre pays, le façonnant par leurs efforts constants et leur résilience.

Avant, pendant et après la pandémie, je demeure déterminée à défendre des protections renforcées et des améliorations continues en matière de soins de longue durée à Sudbury. J'invite toutes les personnes qui souhaitent discuter d'améliorations à communiquer directement avec mon bureau!

Comment faire une demande

Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité et l'admission, veuillez composer le **310-2222** (sans indicatif régional).

Ces services déterminent l'admissibilité aux résidences de soins de longue durée et gèrent les listes d'attente. Ils vous attribueront un coordonnateur de soins qui pourra vous fournir des renseignements sur les résidences de votre région et vous aider à remplir votre demande d'admission.

Choisir une résidence

Lors du choix d'une résidence de soins de longue durée en Ontario, les familles et les aînés doivent examiner attentivement plusieurs facteurs afin de s'assurer que l'établissement répond à leurs besoins et à leurs attentes. Voici une liste des points clés à retenir :

- ▶ Agrément et permis
- ▶ Emplacement et accessibilité
- ▶ Qualité des soins
- ▶ Sécurité
- ▶ Services médicaux et de soins personnels

- ▶ Qualifications et roulement du personnel
- ▶ Satisfaction et commentaires des résidents
- ▶ Repas et nutrition
- ▶ Activités et programmes sociaux
- ▶ Coûts et considérations financières
- ▶ État et propreté des installations

Prendre le temps d'évaluer soigneusement ces facteurs aidera les familles et les aînés à trouver un établissement de soins de longue durée en Ontario offrant un environnement sécuritaire, chaleureux et confortable.

Le saviez-vous ?

Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée publie des rapports complets sur les établissements de soins de longue durée de l'Ontario, visant à assurer la transparence et à donner un aperçu des normes de soins et des conditions de vie dans ces établissements.

Coûts et financement des soins de longue durée

Les établissements de soins de longue durée offrent trois types d'hébergement : standard, semi-privé et privé. Les tarifs d'hébergement sont fixés par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Tous les résidents doivent contribuer aux frais d'hébergement et de repas. On appelle cela une participation aux frais.

Types d'hébergement :

Séjour de longue durée – Chambre standard

- ▶ Tarif journalier : 65,32 \$
- ▶ Tarif mensuel/Participation : 1 986,82 \$

Séjour de longue durée – Chambre semi-privée

- ▶ Tarif journalier : 78,75 \$
- ▶ Tarif mensuel/Participation : 2 395,32 \$

Séjour de longue durée – Chambre privée

- ▶ Tarif journalier : 93,32 \$
- ▶ Tarif mensuel/Participation : 2 838,49 \$

Programme de réduction des tarifs des soins de longue durée

Vous pourriez bénéficier d'une réduction de tarif si le coût d'un hébergement de base dépasse vos moyens. Pour en faire la demande, veuillez contacter l'établissement de soins de longue durée où vous souhaitez être admis. Un demandeur a plus de chances d'être admissible à une réduction de tarif si son revenu annuel est **inférieur ou égal à 25 629 \$**.

Si vous êtes un ancien combattant, vous pourriez bénéficier d'une aide financière supplémentaire. Vous devez renouveler votre demande chaque année.

Pour accéder au formulaire de demande, veuillez consulter le site Web suivant : **forms.mgcs.gov.on.ca/dataset/014-4816-69**

Si vous rencontrez des difficultés dans un établissement de soins de longue durée, veuillez communiquer avec la Ligne de soutien et d'intervention aux familles en soins de longue durée, sans frais, au **1-866-434-0144**.

Rester en santé et actif

La Ville de Sudbury offre une gamme de programmes récréatifs et de loisirs dans divers centres pour aînés et centres de loisirs de la communauté. Ces centres offrent des occasions de socialiser, de faire du bénévolat et de rester actif, tant mentalement que physiquement.

Un exemple :

YMCA

Le YMCA du Nord-Est de l'Ontario s'engage à soutenir les familles, les enfants, les adultes, les jeunes et les aînés de la région. Il offre des services de santé et de conditionnement physique, des activités aquatiques et de natation, ainsi que de nombreux autres programmes et services communautaires.

Contact :

📍 140, rue Durham
Sudbury (Ontario) P3E 3M7

☎ 705-674-8315

✉ communications@ymcaneo.ca

Comme les programmes varient d'un endroit à l'autre dans la ville, nous vous encourageons à composer le **3-1-1** pour vous renseigner sur les services offerts près de chez vous.

Crédits d'impôt pour les aînés

Prestation Trillium de l'Ontario (PTO)

La PTO combine le crédit pour la taxe de vente de l'Ontario, le crédit pour l'énergie et la taxe foncière de l'Ontario et le crédit pour l'énergie du Nord de l'Ontario. Vous pouvez demander ce crédit à l'aide du formulaire ON479 – Crédits de l'Ontario, inclus dans votre déclaration de revenus et de prestations.

Crédit d'impôt pour les soins à domicile des aînés de l'Ontario

Ce crédit d'impôt remboursable est offert aux personnes de 70 ans et plus pour les aider à couvrir les frais médicaux admissibles. Il couvre 25 % des frais médicaux admissibles, jusqu'à concurrence de 6 000 \$, avec un crédit maximal de 1 500 \$ pour les personnes de 70 ans et plus en 2024, y compris leur conjoint.

Vous pouvez demander ce crédit sur le formulaire ON479 – Crédits de l'Ontario, inclus dans votre déclaration de revenus et de prestations.

Crédits d'impôt pour propriétaires aînés

Crédit d'impôt pour la sécurité à domicile des aînés

Crédit d'impôt temporaire et remboursable sur le revenu des particuliers crédit d'impôt pour les rénovations visant à rendre votre domicile plus sécuritaire et plus accessible. Ce crédit d'impôt couvre 25 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 10 000 \$, pour la résidence principale d'un aîné en Ontario. Le crédit maximal est de 2 500 \$ pour les personnes de 65 ans et plus ou celles qui vivent avec des proches âgés.

Vous pouvez demander ce crédit dans votre déclaration de revenus et de prestations.

Subvention pour taxes foncières pour les propriétaires aînés

Un crédit d'impôt pouvant atteindre 500 \$ sur les taxes foncières pour les aînés de plus de 64 ans à revenu faible ou moyen qui sont propriétaires ou occupants de leur résidence principale.

Vous pouvez faire une demande pour ce crédit au moment de produire votre déclaration de revenus annuelle à l'aide du formulaire de demande ON-BEN.

Crédits d'impôt pour le transport des aînés

Crédit d'impôt pour le transport en commun des aînés

Un crédit d'impôt remboursable pour les dépenses de transport en commun. Déduisez jusqu'à 3 000 \$ de dépenses de transport en commun pour recevoir jusqu'à 450 \$ par année pour les aînés de 65 ans et plus.

Vous pouvez soumettre une demande au moment de produire votre déclaration de revenus et de prestations.

Programmes d'aide aux aînés pour les services publics

Programme d'aide énergétique pour les ménages à faible revenu (PAER)

L'Ontario offre une aide d'urgence pour les factures d'électricité et de gaz naturel. Ce programme s'adresse aux clients à faible revenu qui ont des factures impayées ou qui risquent une coupure de service. Il offre jusqu'à 500 \$ pour les factures d'électricité (600 \$ si le chauffage est électrique) et 500 \$ pour les factures de gaz naturel.

Pour faire une demande, communiquez avec le Programme PAER :

☎ Téléphone sans frais : 1-855-831-8151
ATS : 1-800-855-1155.

Programme de soutien à l'électricité de l'Ontario

Ce programme offre un crédit mensuel sur la facture d'électricité aux ménages à faible revenu afin de réduire leurs factures. Il s'adresse aux clients à faible revenu qui ont un compte auprès d'un distributeur d'électricité ou d'un fournisseur de sous-compteurs.

Faites votre demande en communiquant avec la Commission de l'électricité de l'Ontario :

☎ Téléphone sans frais : 1-855-831-8151
ATS : 1-800-855-1155

Adaptations domiciliaires pour l'autonomie des aînés

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a mis sur pied le Programme de demande d'adaptation domiciliaire pour l'autonomie des aînés (PADA). Ce programme offre une aide financière pour les adaptations domiciliaires visant à faciliter le quotidien des aînés à faible revenu.

Les aînés peuvent présenter une demande, et les propriétaires peuvent en faire la demande en leur nom. Ils peuvent recevoir jusqu'à 3 500 \$ sous forme de prêt-subvention. Si vous êtes propriétaire, le prêt sera annulé si vous continuez d'habiter le logement pendant six mois après la fin des travaux. Veuillez noter qu'un propriétaire ne peut pas augmenter le loyer d'un logement locatif en raison de ces adaptations.

Vous êtes admissible si le revenu de votre ménage à Sudbury est de 36 000 \$ ou moins. Votre domicile doit être une résidence permanente et le ou les occupants doivent être âgés de 65 ans ou plus.

Les types de rénovations admissibles comprennent :

- ▶ **Entrées et sorties** : rampes, mains courantes, poignées de porte à levier.
- ▶ **Rangement** : ajout d'espaces de rangement facilement accessibles dans la cuisine, la salle de bain et la buanderie.
- ▶ **Rénovation de salle de bain** : planchers antidérapants, robinets à levier, remplacement de baignoire, douchette à main, barres d'appui.

Communiquez avec la SCHL :

☎ 1-800-668-2642

Transports

À Sudbury, les aînés ont le choix entre plusieurs options pour se déplacer. Si certains apprécient de pouvoir continuer à conduire leur propre véhicule, beaucoup d'autres recherchent des solutions de transport alternatives pour un mode de vie sain et actif.

GOVA (tous âges)

Il offre diverses fonctionnalités conçues pour améliorer l'expérience de déplacement des résidents et des visiteurs, notamment GOVA Plus, qui propose des options pour les personnes qui ne peuvent pas accéder à un véhicule de transport en commun classique.

☎ 3-1-1

➤ www.greatersudbury.ca/live/transit

Croix-Rouge (55 ans et plus)

Offre de l'aide aux patients qui font la transition de l'hôpital à leur domicile.

Les services offerts peuvent comprendre :

- ▶ Aide au transport
- ▶ Aménagement du domicile
- ▶ Courses
- ▶ Recherche d'autres services de soutien communautaires

Contact :

☎ 705-674-0737

Goshenite Seniors Services Inc. (50 ans et plus)

- ▶ Aide au transport des aînés pour leurs rendez-vous
- ▶ Transport porte-à-porte pour les rendez-vous médicaux ou dentaires, les courses ou les événements communautaires ou familiaux
- ▶ Accompagnement à domicile au besoin

- ▶ Courses et livraison d'épicerie
- ▶ Livraison de médicaments

Fournisseur de services agréé par le ministère des Anciens Combattants.

Contact :

☎ 705-698-5318

Centre d'amitié autochtone N'Swakamok — Programme de soins à vie

- ▶ Offre du soutien aux Autochtones fragiles, vulnérables et à risque qui ont besoin de soins non hospitaliers.
- ▶ Répond aux besoins physiques, mentaux, émotionnels et spirituels des personnes qui nécessitent des soins, du soutien, de l'information, des références à des services, de l'éducation en santé ou un soutien prolongé.

Les services offerts comprennent des services de transport médical.

Contact :

☎ 705-674-2128

Cours de conduite pour conducteurs expérimentés

Vous pouvez envisager de suivre un cours de perfectionnement pour améliorer vos compétences de conduite et relever les défis liés à l'âge. En plus d'apprendre de nouvelles stratégies, vous pourrez revoir les règles et les règlements de la route, les causes fréquentes de collisions et les techniques d'évitement. Voici quelques ressources utiles :

Auto-école du Grand Sudbury

✉ info@greatersudburydrivingschool.com

☎ 705-988-8820

Signes avant-coureurs pour les conducteurs âgés

Soyez attentif aux signes suivants qui indiquent que vous pourriez être un conducteur dangereux :

- ▶ Vous êtes nerveux au volant
- ▶ Les autres conducteurs vous klaxonnent fréquemment
- ▶ Vous avez eu plusieurs accrochages et des accidents évités de justesse
- ▶ Votre famille ou vos amis s'inquiètent de votre conduite
- ▶ Vous vous perdez souvent au volant ou vous oubliez où vous alliez

Si vous rencontrez de plus en plus fréquemment l'une des situations suivantes en tant que conducteur senior, il est peut-être temps d'envisager d'autres moyens de transport.

Outil de l'Association canadienne des automobilistes (CAA) pour les aînés

☎ Sans frais : 1-800-222-43577

Soutien aux vétérans

Même les héros ont parfois besoin d'aide. Consultez ci-dessous les ressources qui offrent des services aux vétérans et à leurs familles.

Commission d'aide aux soldats

Offre une aide financière pouvant atteindre 2 000 \$ par année aux vétérans admissibles de l'Ontario et à leurs familles dans le besoin. La Commission complète le soutien offert par la Légion royale canadienne et Anciens Combattants Canada.

Pour plus d'information sur la procédure de demande :

☎ 416-327-4674

✉ sac@ontario.ca

Légion royale canadienne – Commandement de l'Ontario

Offre du soutien aux vétérans, aux membres actifs des Forces armées canadiennes, de la GRC et/ou à leurs personnes à charge afin de les sensibiliser aux programmes et services offerts par Anciens Combattants Canada et d'obtenir potentiellement de l'aide gouvernementale. Renseignez-vous sur les programmes et services offerts à toute filiale de la Légion de Sudbury ou visitez le **www.on.legion.ca**.

Les prestations offertes comprennent :

- ▶ Prestations d'invalidité
- ▶ Allocation aux anciens combattants
- ▶ Révision/Appel/Réévaluation
- ▶ Aide financière

Pour communiquer avec le Commandement de l'Ontario et obtenir plus de renseignements sur les programmes, services et prestations offerts :

☎ Sans frais : 1-888-207-0939
✉ info@on.legion.ca

Bureau de l'ombudsman des anciens combattants

Le Bureau de l'ombudsman des anciens combattants examine les plaintes et conteste les politiques et les décisions d'Anciens Combattants Canada lorsqu'une injustice individuelle ou systémique est constatée. Voix indépendante et respectée, il défend l'équité et le bien-être des anciens combattants et de leurs familles. Composez sans frais le **1-877-330-4343** ou écrivez à **info@ombudsman-veterans.gc.ca**.

Plaques d'immatriculation à motif d'ancien combattant (Plaques Coquelicot)

Des plaques d'immatriculation à motif d'ancien combattant sont offertes pour les véhicules et les motocyclettes des anciens combattants admissibles. Pour faire une demande de certificat d'admissibilité pour une plaque d'immatriculation de vétéran, rendez-vous à un bureau de ServiceOntario ou consultez le site **www.ontario.ca/customplates**.

Légions de Sudbury

Légion royale canadienne, filiale Dr. Fred Starr n° 76

✉ Branch76legion@gmail.com
📍 1553, rue Weller
Sudbury (Ontario) P3B 1K9
☎ 705-566-4010

Légion royale canadienne, filiale n° 564

📍 2200, chemin Long Lake
Sudbury (Ontario) P3E 5H1
☎ 705-522-6060



Contacts clés, Clubs et ressources supplémentaires

Centre pour aînés ParkSide de Sudbury

La mission du Centre ParkSide est de permettre aux personnes de plus de 50 ans d'explorer leur potentiel et de maintenir un mode de vie sain, actif et autonome, et de promouvoir leurs possibilités d'épanouissement. Notre objectif principal est d'offrir des programmes et des services sociaux, récréatifs et éducatifs aux aînés de 50 ans et plus.

📍 140, rue Durham, Sudbury

☎ 705-673-6227

Sudbury, un programme accueillant pour les aînés

Sudbury, un programme accueillant pour les aînés a été créé par des aînés pour le bien-être des aînés de notre communauté. Ce programme est offert par des bénévoles qualifiés et formés qui évaluent les établissements privés et publics et sensibilisent le public aux préoccupations et aux besoins des aînés. L'objectif de ce programme est de rendre les entreprises et les organismes plus accessibles, accueillants et axés sur les services pour tous les aînés. Ce programme est étroitement associé à CARP (Association canadienne des aînés).

☎ 705-507-6037

Centre ukrainien pour aînés

Le Centre ukrainien pour aînés de Sudbury offre aux aînés des occasions de socialisation, d'activités et de vie communautaire grâce à une variété de réunions, d'activités et d'événements. Sa mission est de promouvoir un mode de vie sain et la participation à des activités sociales, culturelles, récréatives et caritatives pour les aînés, dans une ambiance ukrainienne.

📍 30, avenue Notre-Dame, Sudbury

☎ 705-673-7404

Centre pour aînés One-Eleven

Le Centre pour aînés One-Eleven est un centre d'activités polyvalent où les aînés de Sudbury peuvent participer à des programmes récréatifs et éducatifs, obtenir des renseignements sur la santé et profiter de la camaraderie d'autres aînés. Notre centre est ouvert sept jours sur sept, et les programmes officiels se déroulent du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

📍 111, rue Larch, Sudbury

Salon des aînés, 1^{er} étage,

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h

☎ 705-675-5303

✉ oneelevseniors@gmail.com

Le Club Amical du Nouveau Sudbury

Le Club Amical du Nouveau Sudbury est un organisme francophone sans but lucratif fondé en 1982. Nous offrons aux aînés du Grand Sudbury des activités qui répondent à leurs besoins physiques, émotionnels et spirituels.

📍 553, rue Lavoie, Sudbury

☎ 705-566-2113

Centre de santé communautaire

Le Centre de santé communautaire du Grand Sudbury offre une variété de services et de programmes de soins primaires à la communauté francophone du Grand Sudbury.

📍 19, chemin Froot, Sudbury

☎ 705-670-2274

✉ info@santesudbury.ca

Club Joie de Vivre

Le Club Joie de Vivre offre aux aînés de la communauté francophone des occasions de socialisation, d'activités et de liens communautaires grâce à une variété de rencontres, d'activités et d'événements. Nous sommes affiliés au Centre de santé communautaire du Grand Sudbury.

📍 19 Froot Road, Sudbury

☎ 705-566-6372

Association des aînés et retraités de Sudbury Sud

Offre aux aînés des occasions de socialisation, d'activités et de vie communautaire grâce à une variété de réunions, d'activités et d'événements.

📍 Légion de Lockerby, chemin Long Lake

☎ 705-522-3993

Ordre victorien des infirmières (OVI) Centre de jour pour adultes

Lorsque les activités quotidiennes deviennent difficiles, l'OVI est là pour vous aider. L'organisme encourage l'autonomie, la socialisation et l'activité physique par le biais d'activités récréatives. Il offre un environnement sécuritaire, bienveillant et stimulant. L'OVI s'efforce d'accueillir les personnes de toutes capacités, y compris les aînés qui peuvent se sentir isolés dans la communauté et leurs aidants naturels. Des activités sont conçues pour aider les familles, les aidants naturels et les personnes ayant des problèmes de santé ou des limitations physiques. Le programme comprend des activités individuelles et de groupe, des sorties dans la communauté, des repas chauds et nutritifs complets, ainsi que du répit et du soutien pour les aidants naturels.

📍 2140, rue Regent Sud, Sudbury

☎ 705-671-1575, poste 2012

Bureau de l'Ombudsman de l'Ontario

Avez-vous un problème avec un organisme du gouvernement de l'Ontario, votre ville ou un autre organisme public (comme une société d'aide à l'enfance, une université ou une commission scolaire) ?

Le Bureau de l'Ombudsman de l'Ontario vous aide à résoudre les problèmes liés aux services publics.

☎ 1-800-263-1830

✉ info@ombudsman.on.ca

Société Alzheimer de Sudbury

Offre des programmes de soutien et des ressources éducatives pour aider les personnes atteintes de démence.

📍 960B, avenue Notre-Dame
Sudbury (Ontario) P3A 2T4

☎ 705-560-0603

✉ info@alzheimersudbury.ca

Ligne d'assistance – Système d'intervention d'urgence personnelle

Le service d'intervention d'urgence personnelle permet aux aînés et aux personnes seules d'appeler à l'aide en appuyant sur un bouton d'assistance médicale. Pour plus d'informations, veuillez appeler :

☎ 705-523-7000

Maison d'accueil

Offre un hébergement à prix modique, selon les besoins financiers, aux familles de patients se rendant à Sudbury pour des soins médicaux. Elle permet aux patients de l'extérieur de la ville, actuellement hospitalisés, de séjourner au centre en tant que patients externes. Des tarifs spéciaux sont proposés pour les patients et leurs accompagnateurs, des tarifs de deuil pour les personnes présentes à Sudbury pour des funérailles, des tarifs pour les aînés et des tarifs généraux pour les personnes se trouvant à Sudbury pour des raisons non médicales.

☎ 1-877-633-2374

Services auditifs canadiens – Sudbury

Offre des tests auditifs (audiogrammes) pour déterminer le degré et le type de perte auditive, ainsi que d'autres services connexes.

Admissibilité

- ▶ Personnes sourdes, devenues sourdes ou malentendantes
- ▶ Les visites à domicile sont offertes aux personnes âgées de 55 ans et plus

📍 359, promenade Riverside, unité 104
Grand Sudbury (Ontario) P3E 1H5

☎ 1-866-518-0000

✉ audiology@chs.ca

SQUAD Sudbury

SQUAD signifie « Sudbury Queers United Around Diversity » (Les personnes LGBTQ+ de Sudbury unies autour de la diversité) et œuvre à bâtir une communauté inclusive qui célèbre votre identité. Si vous cherchez des amis 2S-LGBTQ+, des programmes et plus encore, contactez-les à l'adresse suivante :

📍 125, rue Durham, sous-sol
Grand Sudbury

Centre d'éducation et de défense des droits des travailleurs de Sudbury

Le SWEAC est un organisme composé de travailleurs et de bénévoles communautaires qui s'engagent à améliorer la vie et les conditions de travail des personnes occupant des emplois précaires et à bas salaire. Il comprend également un groupe d'alliés pour les travailleurs blessés.

📍 109, rue Elm, bureau 209
Sudbury (Ontario) P3C 1T4
☎ 705-470-2173
✉ outreach@sudburyworkerscentre.ca

Initiative du Nord pour l'action sociale (55 ans et plus)

Offre un soutien par les pairs gratuit, confidentiel et en personne aux aînés de la région de Sudbury.

📍 36, rue Elgin
Sudbury (Ontario) P3C 5B3
☎ 705-222-6472

Coalition ontarienne des peuples autochtones

La Coalition est une organisation à but non lucratif qui défend les droits et les intérêts des Autochtones. Elle est membre affiliée de l'Assemblée des peuples autochtones du Canada (APAC), anciennement connue sous le nom de Congrès des peuples autochtones (CPA). Elle met en œuvre des programmes dans les domaines suivants : soins de santé, formation professionnelle et éducation postsecondaire, logement abordable, services juridiques, lutte contre la pauvreté, valorisation culturelle et services de santé mentale. Elle fournit également des renseignements sur l'accès aux programmes et services des gouvernements provincial et fédéral.

☎ 249-419-1350

Association multiculturelle et des arts populaires de Sudbury

Œuvre à créer des liens entre les nouveaux arrivants et les services existants, à cerner et à résoudre les problèmes, et à offrir des services multiculturels et interculturels aux communautés.

Située à la place Tom Davies.

📍 C.P. 5000, Succursale A
200, rue Brady
Sudbury (Ontario) P3A 5P3
☎ 705-674-4455, poste 1242

Place des Arts

Un foyer d'excellence artistique et culturelle, et un lieu de rassemblement pour les francophones et pour toute la communauté.

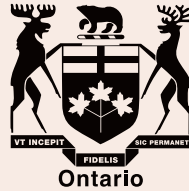
📍 27, rue Larch
Sudbury (Ontario) P3E 1B7
☎ 705-885-1076
✉ bonjour@maplacedesarts.ca

Notes

[illegible]

Notes

[illegible]



JAMIE WEST

Député provincial de Sudbury



Contactez-nous

Bureau communautaire

Unité 4B, rue 555 Barrydowne • Sudbury, ON P3A 3T4

✉ JWest-CO@ndp.on.ca ☎ 705-675-1914